

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal de Saint-Cézaire-sur-Siagne aura lieu **le vendredi 10 juillet 2020 à 18 h** à la salle des Moulins.

Le port du masque est obligatoire. Les règles de distanciation physique d'un mètre seront imposées aux membres du Conseil municipal comme au public. Pour le public, 10 personnes maximum seront autorisées à assister au Conseil municipal.

Fait à Saint-Cézaire-sur-Siagne,
Le samedi 04 juillet 2020



Le Maire,
Christian ZEDET

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Délégation du Conseil municipal au Maire.
2. Nomination des conseillers municipaux : Recours au vote à main levée.
3. Fixation des indemnités de fonction des élus communaux.
4. Remboursement des frais engagés par les élus.
5. Fixation du nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale.
6. Election des membres du Conseil d'administration du CCAS.
7. Désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la caisse des écoles.
8. Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Syndicat des Eaux du Canal Belletrud (SECB).
9. Désignation des représentants du Conseil municipal au sein du Syndicat Départemental d'Electricité et du Gaz (SDEG).
10. Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs.

FINANCES

11. Débat d'orientation budgétaire.

AFFAIRES DIVERSES